

Projet éolien de Marsillé



Photo du parc éolien de Saint-Fraigne

Bulletin d'information n°4 - Juin 2021

Après plus d'un an d'études, le projet éolien de Marsillé est à présent défini. Ce bulletin d'information a pour objectif de présenter la variante d'implantation finale.

Vous pourrez également consulter en mairie de Brettes et de Saint-Fraigne un dossier de synthèse qui présente toute la démarche de développement et de définition du projet, les résultats des études, et les étapes à venir. Une version électronique est également téléchargeable sur la page internet du projet :

 www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Nouvelle-Aquitaine > Nos projets en Charente > **Projet éolien de Marsillé**

De plus, ce bulletin d'information nous permet d'annoncer la tenue de **permanences publiques d'information**. Elles auront pour objectif de répondre aux interrogations de chacun, de recueillir les remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet. Plusieurs créneaux horaires vous seront proposés aux dates suivantes :

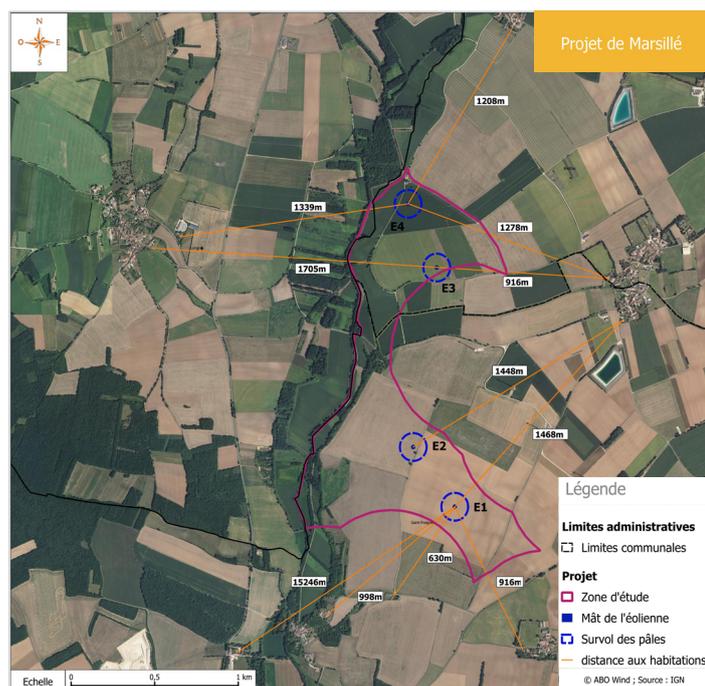


- **Mercredi 23 juin 2021**, entre 17h et 20h - Maison de l'Eau à Saint-Fraigne
- **Judi 24 juin 2021**, entre 17h et 20h - Mairie de Brettes

Afin de participer, nous demandons de **prendre rendez-vous** auprès de la responsable du projet :
Léa Courtois – 05.32.26.26.52 – lea.courtois@abo-wind.fr

Lors de ces permanences, nous devons prendre toutes les précautions nécessaires pour respecter les règles de distanciation physique et gestes barrières. En ce sens, le nombre de participants par créneau horaire sera limité. Il y aura autant de créneau horaire que nécessaire. En cas, d'indisponibilité de votre part, vous pouvez toujours nous contacter pour prendre rendez-vous à un autre moment ou pour échanger par téléphone ou email.

Localisation et caractéristiques du projet



4 éoliennes

5,5 MW par éolienne soit 22 MW de puissance totale

Env. 60 GWh

de production moyenne annuelle

Env. 220 000€/an

de fiscalité à répartir entre la commune, la communauté de communes, le département et la région

Env. 27 000 personnes

alimentées en électricité renouvelable *Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE/CRE/RTE)*

Distance aux habitations

Nous nous sommes attachés à respecter les préconisations du Guide éolien du Pays du Ruffécois en ce qui concerne les distances aux habitations. Ainsi, les éoliennes du projet final se trouvent à des distances aux habitations bien supérieures aux 840 mètres préconisés, à l'exception d'une maison qui se trouve à 630 mètres de l'éolienne E1. Cette distance reste supérieure aux 500 mètres réglementaires.

Le déroulement du projet

2019

- **Janvier** : Identification de la zone d'étude.
- **Avril - Novembre** :
 - Présentation du projet devant les conseils municipaux des communes de Saint-Fraigne et Brettes.
 - Rencontre des propriétaires et exploitants et signature des accords fonciers.
- **Décembre** : Lancement de l'étude environnementale.

2020

- **Janvier** :
 - Lancement de l'étude paysagère.
 - Distribution du 1^{er} bulletin d'information et mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.
- **Avril - Mai** :
 - Réalisation de l'état initial acoustique.
 - Démarrage de l'étude de vent.
- **Septembre** :
 - Distribution du 2^{ème} bulletin d'information.
 - Tenue de permanences publiques d'information.

2021

- **1^{er} semestre** :
 - Distribution du 3^{ème} bulletin « Retour sur 2020 et perspectives 2021 ».
 - Finalisation des études de faisabilité et rendu des conclusions.
 - Définition de la variante d'implantation et du modèle d'éolienne.
 - Discussion avec les acteurs locaux sur le projet final.
 - Distribution du 4^{ème} bulletin d'information.
 - Tenue de permanences publiques d'information.

Les prochaines étapes (dates prévisionnelles)

- **2^{ème} semestre** :
 - Finalisation de l'étude d'impact.
 - Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture.
- **2022 - 2023**
 - Instruction de la demande d'autorisation environnementale.
 - Enquête publique.
 - Décision préfectorale.
- **2024 - 2025**
 - Construction hors des périodes environnementales sensibles.
 - Mise en service du parc éolien.

Pendant 20 à 25 ans

- Exploitation.
- Suivis environnementaux.
- Maintenance.
- Démantèlement total (y compris fondations) ou renouvellement en fin de vie.

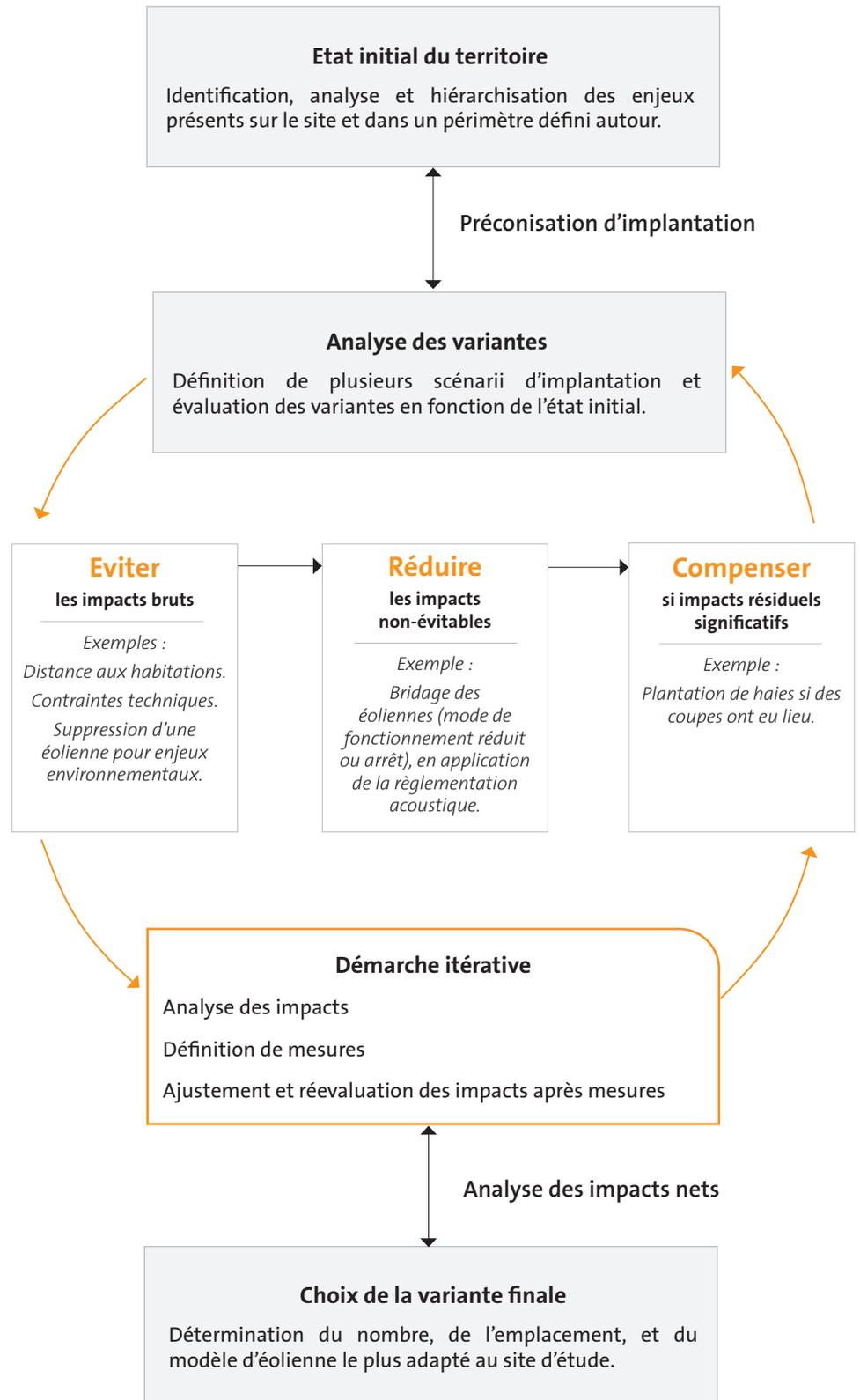


Démarche ERC

La définition du projet éolien de Marsillé suit la démarche Eviter-Réduire-Compenser.

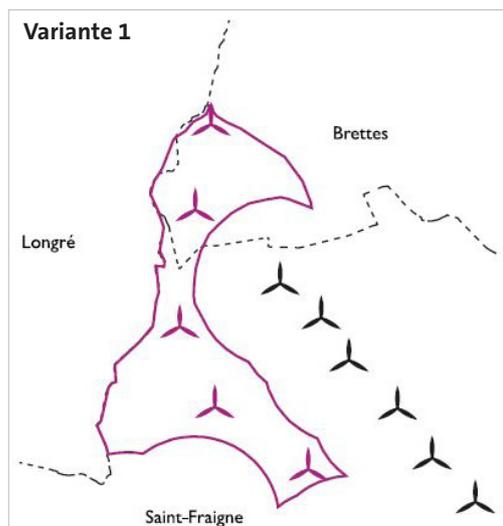
C'est une démarche itérative qui a fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation en tenant compte des préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères.

L'objectif est de trouver le meilleur compromis pour un projet performant qui s'adapte aux enjeux du territoire.



Le choix de la variante finale pour le projet éolien de Marsillé

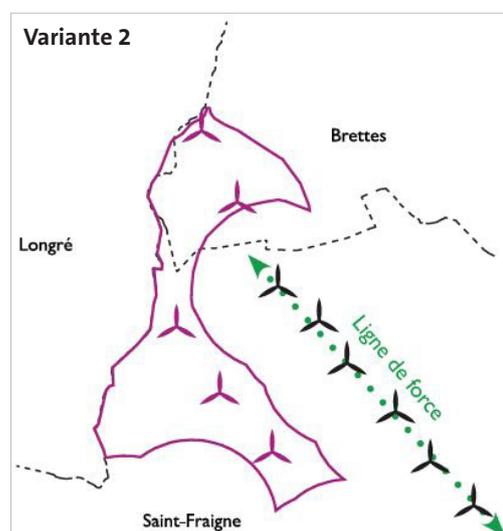
En considérant l'ensemble des résultats des études et des différents enjeux identifiés sur le territoire du projet, trois scénarii d'implantation, ou variantes, ont pu être analysés.



Nombre d'éoliennes 5

Capacité de production Maximale (larges inter-distances).

Distance aux habitations Variante la plus proche de la majorité des habitations.



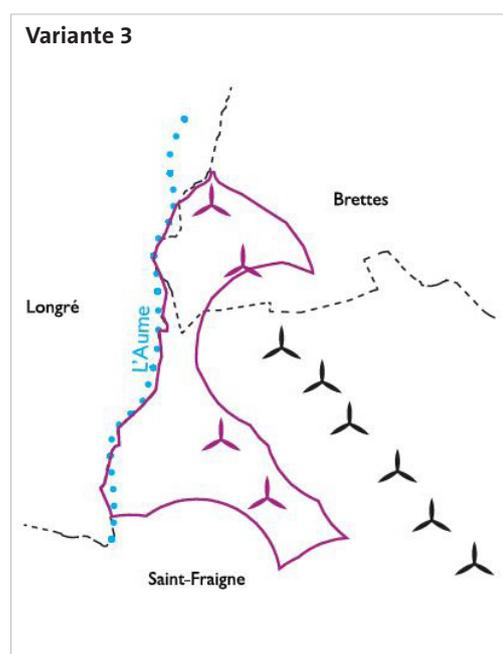
Nombre d'éoliennes 5

Capacité de production Optimale.

Distance aux habitations Variante médiane en terme de proximité avec les habitations.

Enjeux acoustiques Recul de **200 m** de l'éolienne la plus au sud pour s'éloigner du hameau du Breuil Seguin.

Enjeux paysagers Sur la ligne de force du paysage en prolongation et en parallèle du parc éolien de Saint-Fraigne.



Nombre d'éoliennes 4

Capacité de production Diminuée par rapport au potentiel initial.

Distance aux habitations Variante la plus éloignée de la majorité des habitations.

Enjeux environnementaux Suppression de l'éolienne la plus proche du cours d'eau dans la vallée de l'Aume et recul de 100 mètres de l'éolienne la plus au nord pour s'éloigner des boisements et milieux humides.

Enjeux acoustiques Recul de **300 m** de l'éolienne la plus au sud pour s'éloigner du hameau du Breuil Seguin.

Enjeux paysagers Sur la ligne de force du paysage en prolongation et en parallèle du parc éolien de Saint-Fraigne.

La variante 3 est celle qui a été retenue pour le projet éolien de Marsillé car elle présente le meilleur compromis par rapport aux enjeux du territoire.

Sélection de Photomontages

Le **dossier de synthèse** mentionné en première page de ce bulletin présente plus de photomontages, permettant une meilleure visualisation du projet. Vous pouvez le consulter en mairies de Brettes et de Saint-Fraigne. Ces photomontages sont aussi présentés sur la page internet du projet.

Vue depuis Marsillé, à 1.3 km de l'éolienne la plus proche



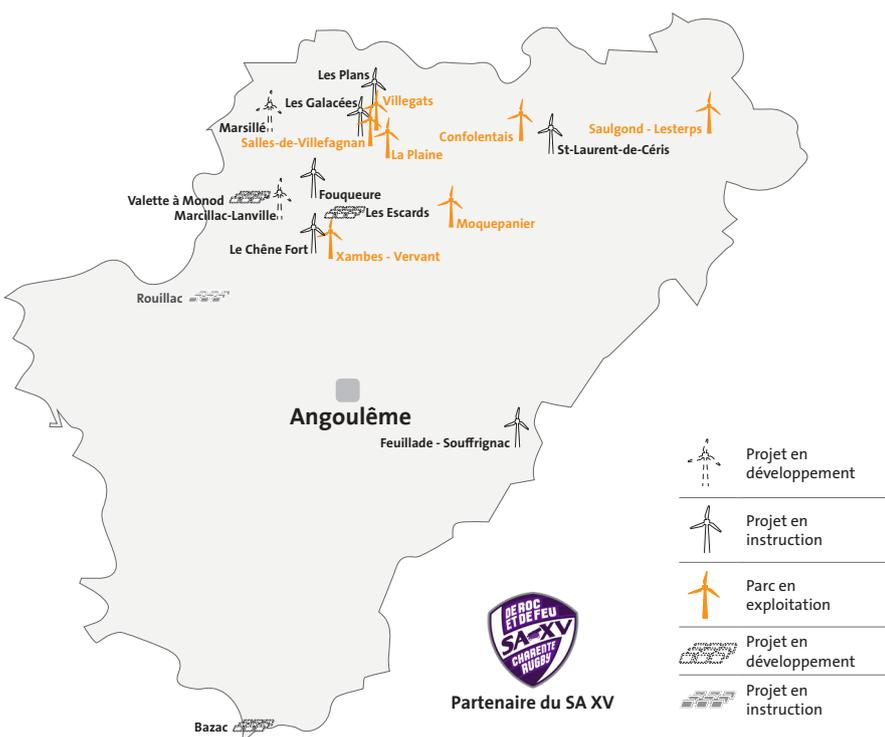
Vue depuis La Charrière, à 1.2 km de l'éolienne la plus proche



Vue depuis la D333, reliant Saint-Fraigne et Le Petit Villeret, à 600 m de l'éolienne la plus proche



ABO Wind en Charente



Contacts

Responsable du projet

Léa Courtois

Tél. : 05 32 26 13 43

lea.courtois@abo-wind.fr

Directrice de la communication

Cristina Robin

Tél. : 05 34 31 13 43

cristina.robin@abo-wind.fr

 @ABOWindFrance

 ABO Wind

 www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO WIND